

Port de Caen-Ouistreham, le 17 octobre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nautisme : création d'une Société Publique Locale sur le Port de Caen-Ouistreham

A l'occasion de la fin des deux délégations de service public des ports de plaisance de Caen et Ouistreham, les élus de Ports de Normandie, en lien avec la communauté urbaine de Caen la Mer Normandie et les villes de Caen et Ouistreham, ont décidé de créer une Société Publique Locale (SPL) qui aura pour missions l'aménagement, la gestion et l'exploitation des activités nautiques et de plaisance sur un périmètre allant du Bassin Saint-Pierre à l'avant-port de Ouistreham. Ce territoire se dote ainsi d'un outil lui permettant de renforcer son attractivité à travers une identité maritime clairement affirmée. Il s'agit également de se donner les moyens d'organiser et d'animer l'ensemble des activités nautisme-plaisance. Enfin, l'objectif est de renforcer le modèle d'exploitation et de gestion du port. L'assemblée générale constitutive de cette SPL s'est tenue ce jour.

Les objectifs

En créant cette structure, les élus de Ports de Normandie visent trois objectifs majeurs :

- **Renforcer le modèle d'exploitation et de gestion du port**
Pour ce faire, la SPL devra développer des synergies entre les 2 bassins de plaisance de Caen et de Ouistreham. Son périmètre de gestion sera élargi puisque, outre les 2 ports de plaisance, il comprendra également l'avant-port de Ouistreham (où Ports de Normandie a aménagé récemment des pontons d'attente plaisance, refait à neuf la cale de mise à l'eau et son parking et permis la construction du CANO) ainsi que la halte Bénouville. Au-delà de sa mission de gestionnaire technique, la SPL devra mettre en place une gamme de services et d'animations dédiée aux plaisanciers et aux membres de la communauté du nautisme.
- **Organiser et développer les activités nautiques sur le canal**
Les pratiques nautiques et de plaisance se développent sur le canal et c'est un élément fort de l'attractivité du territoire qui le borde. La SPL aura donc pour double mission de dynamiser la filière nautisme-plaisance afin de favoriser ce développement tout en régulant, dans le cadre de la réglementation portuaire, sa cohabitation avec les activités du port de commerce.
- **Intégrer le canal et le nautisme à la dynamique économique et touristique du territoire**
La présence d'un port de plaisance en plein centre-ville de Caen, celle du canal et de ses berges aménagées en voies vertes intégrées à la Vélo Francette, les différentes bases nautiques réparties le long de cet axe, la qualité des équipements du port de plaisance de Ouistreham ... sont autant d'atouts pour la dynamique touristique de ce territoire. La SPL devra travailler avec l'ensemble des acteurs de cette attractivité afin que sa dimension nautique soit plus que jamais développée, affirmée, voire revendiquée !

La gouvernance

Les principes de gouvernance de cette SPL sont les suivants (actionnariat et capital) :

- Ports de Normandie : 70 % du capital de départ, soit 280 000 € / 5 sièges
- Caen la Mer : 10 % du capital de départ, soit 40 000 € / 2 sièges
- La ville de Caen : 10 % du capital de départ, soit 40 000 € / 1 siège
- La ville de Ouistreham : 10 % du capital de départ, soit 40 000 € / 1 siège

Chaque année, les trois collectivités actionnaires apporteront une contribution de fonctionnement de 120 000 € à la concession plaisance des ports de Caen et de Ouistreham à hauteur de 40 000 € chacun. Elle permettra de financer les missions confiées à la SPL et tout particulièrement l'animation de la filière nautique.

Le Conseil d'administration de la SPL s'est réuni aujourd'hui et a élu Romain Bail, en tant que Président. La SPL est composée des élus suivants :

- Ports de Normandie
 - Romain BAIL
 - Joël BRUNEAU
 - Michel FRICOUT
 - Sophie GAUGAIN
 - Marc MILLET
- Caen la mer
 - Ghislaine RIBALTA
 - Clémentine LE MARREC
- Caen
 - Cécile COTTENCEAU
- Ouistreham
 - Luc JAMMET

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 9 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées-7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 / 06 23 50 48 99– anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr